

# La statue du « Bon Pasteur » naît sous une bonne étoile

L'inauguration du monument mémoriel en hommage aux victimes de la tempête Alex – à Tende – sera placée sous le haut patronage du président de la République. Un geste rare.

À force de remuer ciel et terre – et de toquer à diverses portes souvent cadenasées – le président départemental de l'Ordre national du Mérite, François Jacquot, a obtenu des soutiens de poids pour « sa » statue en hommage aux victimes de la tempête Alex.

L'inauguration du monument mémoriel, prévue le 2 octobre à 11 h 30 dans le hameau de Viévol, sera ainsi placée sous le haut patronage du président de la République himself. Sans que l'on sache encore si Emmanuel Macron pourra être présent pour honorer la mémoire de Paul Giordano, le berger emporté par les eaux en tentant de sauver son troupeau de brebis, et des 18 victimes de cette nuit d'horreur dans l'ensemble des vallées sinistrées.

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que le prince Albert II de Monaco a apporté sa contribution au financement de l'ensemble statuaire. Ont également participé la Région,

le Département, la Métropole, la Communauté de la Riviera française. Ainsi que plusieurs centaines de généreux donateurs maralpains.

Une lettre du pape François, envoyée fin juin par l'intermédiaire de la secrétairerie d'État du Vatican, sera lue le jour de l'inauguration.

« Le Saint-Père compatit à la souffrance provoquée par les tragiques événements météorologiques survenus dans l'arrière-pays des Alpes maritimes en octobre dernier et en particulier la disparition du jeune berger Paul-Joseph Giordano. »

## Lettre du pape pour les participants

Le Saint-père ne manquera pas de prier pour lui, pour toutes les personnes décédées ou disparues ainsi que leur famille. Il est sensible au geste mémoriel que veut promouvoir l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite par la construction d'un monument invitant au recueillement et à la prière. Il bénit de grand cœur toutes



L'artiste Elena Di Giovanni en plein travail sur la statue du « Bon Pasteur ».

(Photo DR)

les personnes qui participeront à la cérémonie d'inauguration le 2 octobre 2021 ou qui s'y associeront par la pensée... », peut-on notamment y lire. Côté célébrités religieuses, le nonce apostolique de Paris, Mgr Celestino Migliore, devrait être présent

à Tende le jour J. À l'initiative du comité de Menton et vallées de l'Ordre national du Mérite – via son président Yves Juhel – et en collaboration avec la section des Alpes-Maritimes de l'ANMONM, une messe en hommage à toutes les victimes et aux

sauveteurs de cette nuit du 2 octobre 2020 sera concélébrée, avant l'inauguration, dans la chapelle de Notre Dame de la Visitation. En présence de l'évêque de Nice – Mgr André Marcceau – et de l'abbé Paul-Marie Phan, curé de la pa-

## Sculpteurs

Pour rappel, la Biennale d'Art sacré des Ambassadeurs à Menton (sous la présidence de Liana Marabini) et un jury de personnalités a organisé en février dernier un appel à projet d'artistes nationaux et internationaux pour la réalisation du monument mémoriel. Ont été retenus deux jeunes artistes maralpains : Elena Di Giovanni pour le personnage, et Charles Cermolacce pour le socle en schiste vert de Tende. Le moulage définitif est en cours de réalisation au sein de la fonderie « Bronze d'airain » de Tourrettes-sur-Loup.

roisse Notre-Dame de la Roya.

On annonce également la venue de nombreux prélats, qui, à l'issue de l'inauguration, accorderont leur bénédiction au monument mémoriel. Si important pour le travail de deuil.

A.R.

## Le festival des Mandolines de Castellar commence ce mercredi



Le festival débutera ce mercredi, pour quatre jours de festivités.

(DR)

Le Festival se tiendra du mercredi 21 au samedi 24 juillet.

### Programme

- « Exposition de mandolines et de guitares  
Par les luthiers Steffen et Franck Meinel de l'atelier Klaus Knorr, du jeudi 22 au samedi 24 juillet, salle des mariages, mairie.
- « Soirée exceptionnelle « Vladimir Cosma »  
Mercredi 21 juillet, à 21 h à l'église St-Pierre.
- « Au cœur de la mandoline

Jeudi 22 juillet, à 21 h à l'église St-Pierre avec le duo Opus 1 : Elena & Valerij Kissel-jov.

- « Concert « Jeunes talents »  
Vendredi 23 juillet, à 18 h à l'église St-Pierre.
- « Soirée exceptionnelle « Féloche »  
Vendredi 23 juillet, à 21 h, place de la mairie.

« « Promenade viennoise »  
Samedi 24 juillet, à 21 h, à l'église St-Pierre

Tarifs : de 20 à 15 euros, enfants 7 euros.  
Plus d'infos : <https://www.festivalmandoline.fr>

## ANNULATION DE LA PROCESSION VOTIVE DU JEUDI 5 AOÛT À ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

C'est avec regret et tristesse que le Comité du Cortège Historique du 5 août s'est résolu une nouvelle fois cette année à organiser la traditionnelle Procession Votive dans une configuration très restreinte. Ainsi, seuls 10 figurants composeront le Cortège. En effet, dans ce contexte de crise sanitaire, il apparaît impossible d'appliquer et de faire appliquer les gestes barrières en la circonstance. Cependant, afin de respecter le vœu fait par les Anciens en 1467, le Cortège est donc maintenu et chemînera sur une courte distance dans le village de Roquebrune le jeudi 5 août à la sortie de la messe. Le Comité souhaite de tout cœur que l'an prochain, le contexte sanitaire permette la mise en œuvre de cet événement dans les conditions habituelles.

## Infos services

Police municipale Roquebrune-Cap-Martin : 04.92.10.47.55.

Police municipale de Beausoleil : 04.92.10.72.83.  
Gendarmerie Sospel et Tende : 04.93.04.02.67.

Gendarmerie Breil-sur-Roya : 04.93.04.40.24.  
Gendarmerie La Turbie : 04.93.41.09.51.

Hôpital de Tende : 04.92.03.50.00.

Urgence dentaire de Beausoleil : 04.97.25.72.75.

Médecin de garde La Turbie : Dr Galopin 04.93.41.08.36.

Cabinet médical de la Bévéra : le nom du médecin de garde figure sur le répondeur de votre médecin traitant.

Cabinet médical de la Roya : Cabinet médical de groupe à Breil-sur-Roya, au 04.93.04.44.88.

## Notez-le

L'assemblée générale de l'association de la Saint-Hubert se déroulera le dimanche 25 juillet à 9h à la salle multimédia de Sospel. Ordre du jour : compte-rendu de l'AG 2020, vie associative de la Saint-Hubert, compte-rendu de la fédération de chasse, compte-rendu financier, vote renouvellement des membres du conseil d'administration